

PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHÔNE.
16 francs pour trois mois,
32 francs pour six mois,
64 francs pour l'année.



LE CENSEUR, JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :
A LYON, au Bureau du Journal, rue des Celestins, n° 6, au 1er.
A PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMP<sup>e</sup>, directeurs de l'Office - Correspondance, rue Notre - Dame - des - Victoires, n° 46, et chez M. DEGOUGE - DENUNCQUES, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

LYON, 9 SEPTEMBRE 1846.

mariage de la reine d'Espagne et de l'infante continue à
... les organes de tous les partis en Angleterre, en Espa-
... et en France. Le Times, qui avait d'abord vivement re-
... tout projet d'union entre le duc de Montpensier et
... des deux sœurs, a reçu le mot d'ordre et changé de lan-
... il trouve aujourd'hui tout simple, tout naturel, très con-
... et sans danger que Luisa-Fernanda épouse l'un des
... de la famille royale de France. Les journaux espa-
... sont pleins de menaces et d'apologies, selon leur cou-
... Chez nous, le rôle de la presse est assez singulier : les
... du pouvoir se bornent à enregistrer les faits, à repro-
... les articles des journaux de Madrid et de Londres; l'oppo-
... dynastique est fort embarrassée de formuler une opinion
... et précise, et ne s'explique sur l'union projetée qu'avec
... beaucoup d'obscurité.

toucher ce dernier, si l'on avait pu concevoir l'espérance d'ob-
tenir une concession du ministère Peel, la retraite de celui-ci
a dû singulièrement la diminuer; l'avènement de lord John
Russell et surtout de Palmerston n'était pas de nature à lui
donner plus de force.
Eh bien! malgré cet intérêt incontestable qu'avait le juste-
milieu à établir en Espagne un des membres de la dyna-
stie française, malgré les efforts qu'il a dû tenter pour réus-
sir, les ressorts qu'il a dû faire jouer, les moyens qu'il a sans
doute employés, le juste-milieu a échoué devant l'Europe. Les
puissances lui permettent de vivre, elles ne veulent pas qu'il
étende son influence par des alliances qui peuvent donner des
couronnes. Depuis seize ans c'est toujours le même système
suivi à l'égard du gouvernement français; on n'accusera pas
cette fois l'ambition de M. Guizot, on sait si cet homme en a
en ce qui concerne l'extérieur; on ne rejettera pas la cause de
ce refus sur M. Thiers, éloigné du pouvoir depuis bientôt six
ans. Telles les puissances européennes se sont montrées à l'é-
gard de la France quand la question égyptienne a surgi, telles
elles sont encore aujourd'hui quand il s'agit de l'Espagne.
M. Guizot n'a pu changer leurs dispositions, n'a pu obtenir
d'elles une concession, après leur en avoir tant fait, après avoir
cédé sur tant de points.
L'Autriche continue à rêver l'élévation d'un archiduc sur le
trône d'Espagne; la Russie préfère toujours don Carlos à tout
autre, et à son défaut son fils aîné; l'Angleterre persiste à ne
pas vouloir que l'un des princes français devienne le mari de
la reine Isabelle. Ainsi, pendant seize ans, le gouvernement
français a fait des concessions à l'Europe; il est entré dans les
vues de la Russie en abandonnant la Pologne, dans les vues de
l'Autriche en sacrifiant l'Italie, en comprimant lui-même l'élan,
les espérances, les manifestations qu'il avait fait naître; il a
cédé lâchement aux prétentions de l'Angleterre sur l'Égypte;
il a reculé devant elle dans l'affaire du Maroc; il l'a associée à
l'expédition de Madagascar, renonçant ainsi à des droits incon-
testables; il plie et recule dans la question de Tahiti, et, pour
prix de tant de concessions, il ne peut pas même obtenir la
première faveur qu'il lui demande. Qu'on juge après cela de
la puissance extérieure de ce gouvernement.

cadran de l'Hôtel-Dieu! Ne serait-ce pas là une faute irrémis-
sible, si elle avait été commise? Ne devrait-elle pas ôter aux
électeurs toute confiance dans le mandataire qui a toujours
défendu leurs intérêts? Eh bien! ce fait n'est pas vrai, quelque
peu important qu'il dut être; on l'imagine au moyen d'une
petite escobarderie de jésuite. M. Brossette ne s'opposait pas à
l'éclairage du cadran, mais il discutait sur le mode; il désirait
que l'horloge de l'Hôtel-Dieu fût éclairée par le même procédé
que celle de l'Hôtel-de-Ville. Mais c'est assez là-dessus; les
électeurs, nous l'espérons, feront justice de toutes ces intrigues.
Nous comprenons que des spéculateurs désirent arriver au
conseil municipal d'une grande cité constamment livrée à des
entreprises importantes; il peut n'être pas sans intérêt d'avoir
une ou deux voix ardentes dans la discussion des travaux pu-
bles, des ventes de terrains; mais ce que nous ne comprenons
pas, c'est qu'une administration municipale mette son influence
à leur disposition, les seconde, les soutienne, travaille pour
eux. On se rejettera sur les passions politiques, on cherchera
à s'excuser par elles; à côté de la politique il y a un sentiment
que les administrateurs, quels qu'ils soient, municipaux ou
autres, ne doivent jamais dédaigner. Il faut non seulement
qu'ils soient probes, mais il faut encore que le public en soit
convaincu. Il importe que leur conduite ne donne jamais de
prise à la calomnie. Il ne suffit pas que leurs intentions soient
pures, elles doivent encore ne laisser aucun doute. Or, quand
on voit l'administration s'efforcer de faire triompher des hom-
mes dont nous n'attaquons ni les actes ni les intentions, mais
qui peuvent se trouver, par leur position, personnellement inté-
ressés dans les questions d'argent que le conseil aura à débat-
tre, on se demande quel intérêt la pousse, pourquoi elle ne
reste pas neutre et ne laisse pas les électeurs agir en liberté.
Que les électeurs pèsent ces considérations, et, nous en
avons l'espérance, ils continueront de donner leur mandat à
MM. Laforest et Brossette, qui ont toujours défendu leurs inté-
rêts avec énergie et désintéressement.

RECILLETON DU CENSEUR. — 10 SEPTEMBRE.

LE MOINE DES ILES D'OR, CHRONIQUE DE PROVENCE.

Or, sachant bien nos homs, nos barons
Angles, Normans, Peitavins et Gascons,
Qu'you nou ay ja si paure compagnon,
Que per aver, non laissezse en prison.
(Vers de Richard d'Angleterre.)

I. LES DEUX PASSAGERS.

Le bateau génois voguait à pleines voiles vers les côtes de Provence;
l'air calme, et la surface de la mer unie comme une
cristal. Les matelots, couchés sur le pont, chantaient de joyeux
chans d'amour et de guerre. Tout-à-coup le capitaine aperçut un point
noir sur l'horizon; le nuage, d'abord imperceptible, s'avança avec rapidité
et le vent d'Afrique, et portant dans ses flancs la tempête et les
matelots, vite aux cordages! s'écria le capitaine; voici l'orage, et si
le Mont Carmel ne vient à notre secours, notre vaisseau sera
... marinière, effrayés par le cri d'alarme, cessèrent de chanter, et
... se rendit à son poste.
... le capitaine avait remarqué un jeune homme de
... famille de Gênes; cet adolescent, triste et pensif, n'avait point pris
... joie commune, et, assis à une des extrémités du vaisseau, il con-
... l'immensité de la mer. Passagers et matelots étaient en émoi; lui
... dans de tristes réflexions, ne songeait ni à l'orage, ni à la fu-
... Méditerranée. Le capitaine s'approcha de lui :
... Gênes, lui dit-il, descendez avec les autres passagers; n'en-
... vous pas le tonnerre? L'orage est sur nos têtes, et les marinière
... doivent rester sur le pont.
... ciel est noir et la mer est houleuse, répondit Gênes.
... rentrez, vous dis-je; la tempête sera terrible.
... même instant, plusieurs éclairs sillonnèrent les flancs du nuage, et le
... en grondant, roula dans l'espace.
... capitaine, occupé à donner ses ordres aux marinière, laissa le seigneur
... la tempête fut horrible, et, vers le soir, on aperçut un vaisseau
... submergé, et qui demandait du secours.

— Capitaine, s'écria le seigneur Gênes, voyez-vous ce vaisseau qui arbore
le signal de détresse?
— Oui, répondit le marin.
Il prit son porte-voix :
— Marinière, d'où venez-vous? cria-t-il avec force.
— De Gênes, répondirent plusieurs passagers.
— Des compatriotes! dit le capitaine; attendons-les, et que Dieu nous
protège tous!
Le vaisseau, presque entr'ouvert par la fureur des flots, arriva porté
par une lame, et, à l'aide de plusieurs cordages, on parvint à sauver les
matelots et les passagers.
Le seigneur Gênes se signala dans cette circonstance par son dévoue-
ment et son énergie; penché sur la mer qui s'entr'ouvrait à chaque instant,
il sauva, à lui seul, deux dames et trois marinière.
Cependant la tempête se calma subitement, et chacun s'empressa de
donner des soins aux malheureux qu'on avait recueillis. Le seigneur Gênes
eut beaucoup de peine à rassurer deux dames qui ne pouvaient reven-
ir de leur terreur.
— Nobles dames, leur dit-il, vous n'avez plus rien à craindre; le vent
ne souffle plus avec violence et les nuages sont emportés vers le nord. Vous
êtes ici sous la sauvegarde de l'honneur, et le capitaine Gênes vous pro-
digera tous les secours.
— Le Seigneur a eu pitié de nous, répondit une des dames. En même
temps, elle releva le voile qui lui couvrait le visage. Le seigneur Gênes resta
immobile d'étonnement.
— Augusta, ma chère Augusta, s'écria-t-il, est-ce bien toi que je vois
ici, au milieu des éclairs, de la tempête! Non, je me trompe, tu n'es pas
Augusta, mais son ombre, son fantôme! Pauvre victime! la mort t'a donc
frappée à la fleur de tes années! Ombre de mon amie, je tombe à genoux,
et je prie Dieu pour le repos de ton âme!
— Le Seigneur ne m'a pas encore appelée à lui, répondit la noble de-
moiselle; j'espère vivre encore long-temps, et pour te chérir, ô Gênes,
mon bien-aimé!
Gênes, les bras croisés sur sa poitrine, les yeux fixés sur Augusta, était
en proie à divers sentiments qui agitaient son âme; avant de partir de
Gênes, il avait fait vœu de renoncer à toute passion terrestre, et d'entrer
dans un monastère pour y passer le reste de ses jours. Le souvenir de sa
promesse solennelle ne s'était pas effacé de son âme, et il ne savait com-
ment repousser la noble demoiselle qui avait reçu les premiers aveux
d'un amour tendre et passionné.
— Gênes, s'écria la Gênoise, pour toi j'ai abandonné mon père et
ma mère, pour toi j'ai bravé les périls de la mer; maintenant malheur à

toi si ton cœur ne me pardonne pas une faute que je n'ai pas commise!
Je me précipite à l'instant au milieu des abîmes qui tout-à-l'heure s'en-
traouvraient pour m'engloutir.
— Reste, dit Gênes; je te pardonne. Que Dieu se laisse attendre comme
moi par ton repentir, s'il est sincère.
La noble demoiselle se leva subitement, et étreignit de ses deux bras le
jeune seigneur, qui donna un libre cours à ses larmes.
— O mon bien-aimé, dit Augusta, je ris maintenant de la tempête et
du tonnerre qui gronde au milieu des nuages; si l'Océan ouvrait mainte-
nant ses vastes abîmes, j'y tomberais avec toi : nous n'aurions qu'un seul
et même tombeau!
— Augusta, répondit Gênes, Dieu nous accordera la grâce de vivre
encore quelques années pour faire pénitence de nos péchés.
Ce dialogue fut tout-à-coup interrompu par la voix d'un marinière qui,
du haut du grand mât, cria à plusieurs reprises :
— Nous sommes sauvés! terre! terre!
Tous les passagers montèrent sur le pont, et, une demi-heure après,
on aperçut les côtes de Provence; avant le coucher du soleil, le bâtiment
gênois entra dans le port de Marseille.

II. NOTRE-DAME-DE-LA-GARDE.

En arrivant à Marseille, le seigneur Gênes, bien déterminé à s'ensevelir
dans un monastère, s'éloigna d'Augusta et disparut dans les rues étroites
de la vieille cité. La noble demoiselle chercha pendant plusieurs jours l'a-
mant dont le souvenir l'avait pour ainsi dire forcée à quitter sa famille. Ses
soins et ses démarches furent d'abord inutiles. Dans son désespoir, elle s'a-
dressa à un religieux de l'abbaye de Saint-Victor.
— Mon père, lui dit-elle, ne connaissez-vous pas un gentilhomme gé-
nois qui est venu en Provence pour embrasser la vie monastique?
— Le seigneur Gênes? répondit le religieux.
— Oui, mon père. Pourriez-vous me dire quel asile il a choisi?
— Je l'ignore, noble dame; je sais seulement qu'il va tous les matins
prier dans la chapelle de Notre-Dame-de-la-Garde. Demain, vous l'y trou-
verez à la neuvième heure.
— Que Dieu vous garde, mon père.
— Et vous aussi, noble dame.
Augusta rentra dans l'hôtellerie et ordonna qu'on lui apportât plusieurs
habits tels qu'en portaient alors les gentilshommes italiens; elle en choisit
un qui allait parfaitement à sa taille, puis elle cacha ses joues blanches et
rosées sous une énorme barbe postiche.
— A merveille! se dit-elle; le seigneur Gênes ne me reconnaîtra pas, et

Nous regrettons que la suspension du maire de Perpignan n'ait pas eu lieu quelques jours plus tôt, M. Arago eût peut-être forcé M. Duchâtel à s'expliquer.

M. de Sainte-Aulaire, qui s'est fait battre par M. Taillefer aux dernières élections de Nontron (Dordogne), ne désespère pas de prendre un jour sa revanche. Pour mieux assurer cette revanche, il vient d'adresser à ses anciens commettants une lettre dans laquelle il leur déclare que, bien qu'il ne soit plus leur représentant, il n'en reste pas moins le défenseur de tous leurs intérêts, en un mot leur chargé d'affaires. Cette lettre est un modèle du genre, et il serait difficile de trouver un portrait plus ressemblant de ce nouveau personnage politique introduit depuis quelques années sur la scène et qui commence à être très connu sous le nom de *député surnuméraire*. Nous empruntons à la lettre de M. de Sainte-Aulaire les passages suivants :

Bien que la lutte qui vient de se terminer ne m'ait pas été favorable, elle laisse dans mon cœur des sentiments d'affection et de reconnaissance que je sens le besoin de vous exprimer. J'ai perdu momentanément le titre de votre député; mais je reste votre concitoyen, votre ami, le défenseur dévoué de vos intérêts...

Messieurs, nul plus que moi n'a le droit de se dire Nontronnais. Mes champs touchent les vôtres; mon père a grandi parmi vous, et les anciens du pays se souviennent de ma quatrième aïeule. Aussitôt que mon âge m'a permis de prétendre à la députation, je suis venu réclamer vos suffrages, et, pour me consacrer entièrement à vous, j'ai abandonné une carrière dans laquelle je comptais déjà d'anciens services. Depuis quatre ans, je n'ai pas soigné d'autres intérêts, je n'ai point eu d'autres affaires que les vôtres.

Messieurs, le jeu bienfaisant de nos institutions entretient entre les partis une lutte continuelle, et toute lutte a ses alternatives. Nos adversaires ont obtenu sur nous un avantage que nous saurons reconquérir. Aussitôt que la lice électorale s'ouvrira de nouveau, vous me retrouverez dans vos rangs. D'ici là, vous me verrez souvent parmi vous, et toujours également dévoué à vos intérêts publics et privés. MOI, MON PÈRE ET TOUS LES MIENS, consacrerons à les servir tout ce que nous pourrions avoir de CRÉDIT ET D'INFLUENCE. VENEZ RÉCLAMER AU BESOIN, Messieurs, L'EFFET DE CETTE PROMESSE, et soyez assurés que ce sera toujours pour ma famille un beau jour que celui où nous aurons pu rendre service à un de nos amis de l'arondissement de Nontron. LOUIS DE SAINTE-AULAIRE.

On nous adresse la note suivante :

« Monsieur le rédacteur,

« Les élections municipales de la section de Perrache auront lieu demain 10 septembre. Le candidat présenté par le *Courrier de Lyon* est M. Terme, maire de Lyon; le même journal ne combat pas la candidature de M. de Lacroix-Laval, quoiqu'il le reconnaisse membre actif de la cause légitimiste. Sans doute c'est une tactique du juste-milieu pour que le parti légitimiste ne combatte pas la candidature de M. Terme.

« M. Terme fut jadis progressiste; aussi, en 1830, signa-t-il un acte par lequel la famille aînée des Bourbons était proscrite à jamais, acte que désapprouva le gouvernement. Depuis lors il fit au conseil municipal la proposition d'appliquer l'impôt progressif, ce qui lui valut la désapprobation du *Courrier de Lyon* à la nomination de maire.

« Aujourd'hui, quel contraste! Le *Courrier* fait valoir les droits de M. Terme à l'élection municipale; il cite pour titre son élection à la députation; mais il ne dit pas que M. Terme n'a pu passer qu'au second tour de scrutin et après maints efforts de la préfecture. La percée de la rue de Bourbon est aussi une des citations du *Courrier de Lyon*. Il ne suffit pas de faire telle chose, faut-il encore que cette chose soit faite avec économie et raisonnement. Est-ce ainsi qu'a procédé M. Terme envers les entrepreneurs de cette percée, qui, propriétaires du sol et de nombreux immeubles, auraient dû payer, s'ils n'avaient pas été entrepreneurs, de fortes plus-values? Non, certes, puisqu'on leur a prodigué les deniers publics. Aujourd'hui même, il patronne ces mêmes entrepreneurs pour les faire entrer au conseil municipal.

« Il est différentes autres améliorations que le *Courrier* attribue à M. Terme; il fait bon compte des décisions du conseil, sans lesquelles il n'est rien de possible; puis M. Terme, comme député, a été bien souvent à Paris quand des propositions d'intérêt public se sont faites; donc il n'a pas seul influencé et obtenu. Mais même en lui attribuant le mérite de beaucoup de choses, il n'eût fait que ce que font tous les maires en marquant son passage administratif. Il est à croire qu'il ne le pourra plus que comme conseiller, car, s'il faut en croire certains bruits, M. Terme serait remplacé comme maire par M. de Vauxonne. Nous croyons qu'en lui pré-

férant M. Alcock et à M. Lacroix-Laval M. Acher, les électeurs feront preuve d'indépendance, l'un et l'autre de ces deux candidats ayant toujours donné des preuves non équivoques de leur amour du bien public et repoussé par leurs votes toutes combinaisons d'intérêts particuliers.

## Paris, le 7 septembre 1846.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Les projets d'un entrepreneur de publicité d'annonces, qui veut ruiner la presse de l'opposition à l'aide d'un système dont M. de Rothschild est le bailleur de fonds, sont connus; ils échoueront.

Nous les suivons depuis dix ans, au surplus, les tentatives des réformateurs du journalisme; qu'ont-ils fait? Ils ont diminué leurs prix; puis, comme ils perdaient, ils ont tâché de regagner sur les annonces ce qu'ils perdaient sur l'abonnement. Ce problème a-t-il été résolu? La *Presse* est en perte; le *Constitutionnel* est en perte; l'*Epoque* est tombée de toute la hauteur de ses gigantesques prospectus dans la poussière des échoppes et derrière les comptoirs des épiciers; les *Débats* seuls gagnent quelque chose, en dehors de leurs arrangements particuliers avec le ministère. Cela se comprend: ces journaux se distribuent à un prix inférieur à celui de revient, et, pour améliorer leur position, ils abaissent encore le prix auquel ils se donnent, ou augmentent leurs frais avec la grandeur de leur format. Voilà, vous l'avouerez, une plaisante combinaison. Le *Constitutionnel* se vend aujourd'hui, à moins d'un revirement qu'on annonce comme possible, et passe des mains de M. Véron dans celles de M. de Morny et de M<sup>me</sup> Lehon. L'*Epoque*, au contraire, après avoir publié avec fracas un journal-monstre, a tout doucement diminué ses proportions, centimètre à centimètre, et réalisé sur la composition, sur la grandeur et la qualité du papier, des économies qui marquent le mouvement de retraite de ses inventeurs si intrépides et si bruyants. La *Presse* cherche, à cette heure, le moyen de frapper les yeux, et médite, par exemple, d'essayer des caractères anglais pour faire de la nouveauté. Ces journaux, qui ont eu la prétention de donner le double des matières insérées par les autres feuilles, sont devenus de moins en moins intéressants, forcés qu'ils étaient d'user de remplissages.

De ces essais il est seulement résulté que les pauvres actionnaires sont aux abois. Quant aux directeurs, ils sont toujours sûrs de se tirer d'affaire. Il y a certains chapitres productifs pour eux, et où les actionnaires n'ont rien à voir.

La situation est nette pour chacun: la régénération tentée par quelques journaux leur a été funeste, mais les essais qui ont été faits ont eu pour but de perdre la presse opposante en lui ôtant la ressource des annonces dont on a voulu faire un monopole. C'est maintenant au public honnête et non sceptique à aviser, et à voir s'il doit encourager des publications dont les évolutions pénibles s'accomplissent d'ailleurs dans des intentions illibérales. Il y a une classe trop nombreuse de lecteurs, nous le savons, qui s'inquiètent peu des vues secrètes d'un journal. On leur dit que tel éditeur est payé par Rosas pour le défendre, tel payé par les colonies pour les protéger, tel payé par tel financier pour vanter ses entreprises, payé par telle ville pour soutenir ses intérêts contre sa voisine et rivale, etc., etc., sans compter les cadeaux de Christine, de Nicolas, etc. Les lecteurs indifférents répondent qu'ils n'ont pas à examiner ces détails. Pour nous, nous croyons qu'on s'honore en ne contribuant pas à la prospérité d'une telle presse. La presse vénale est admise généralement en Angleterre et en Amérique; mais aux États-Unis comme dans la Grande-Bretagne, à part de rares exceptions, les journaux n'ont pas d'influence, et on les reçoit pour les faits et pour les annonces qu'ils contiennent, et non pour les doctrines qu'ils veulent propager. En France, la presse a une mission plus haute, plus respectable, et cette mission a été jusqu'ici fidèlement accomplie par notre presse départementale et par quelques feuilles de Paris restées pures.

On écrit de Rome, le 1<sup>er</sup> septembre :

« Le prince de Joinville est arrivé samedi à Civita-Vecchia. Le

lendemain il a été reçu par le saint-père. Il est reparti dimanche au soir pour Naples par la voie de terre.

« Le représentant d'Autriche a donné communication verbale, il y a peu de jours, au secrétaire d'état d'une dépêche de son gouvernement exprimant les plus vives inquiétudes sur l'exaltation et la joie des populations romaines à la suite de l'amnistie, joie qui s'est parfois manifestée par des cris malsonnants aux oreilles des hommes d'état autrichiens. Le cabinet de Vienne se plaint des insultes qu'il reçoit en ces circonstances, des menaces que renferment les cris: *Vive Pie IX, roi d'Italie!* et d'autres à peu près semblables. Il a sans doute été facile au cardinal Gizzi de prouver au représentant d'Autriche que le saint-siège ne saurait rien faire pour empêcher des manifestations d'ailleurs si innocentes; néanmoins, ce diplomate ayant insisté pour faire adopter quelques mesures de précaution, le secrétaire d'état, cédant à une influence toujours funeste à tout ce qu'elle inspire, a adressé une circulaire aux autorités du royaume pour leur recommander de veiller à ce que les manifestations de tous genres soient maintenues dans les justes limites, recommandation trouvée justement superflue dans la forme surtout sous laquelle elle est exprimée. La même circulaire contient, il est vrai, de longues recommandations de veiller à ce que la population ne soit pas sans travail, ne soit pas laissée dans le besoin, et à ce que l'instruction soit de plus en plus répandue.

« Bien que cette circulaire ne révèle en somme que les très paternelles intentions de Pie IX et de son secrétaire d'état, elle a généralement mécontenté. Pourquoi, dit-on, exprimer des défiances dans un moment où l'enthousiasme, s'il est excessif, est tout en faveur du gouvernement? Qu'y a-t-il à réprimer en cela? Rien. Mais l'Autriche a insisté, et, pour la satisfaire, on a concédé un acte administratif offensant pour le pays à quelques égards. Tout en repoussant aussi complètement qu'on peut le faire la toujours funeste influence de l'Autriche en Italie et ailleurs, nous croyons que, dans l'appréciation qui sera faite de cette circulaire dans les provinces, on tiendra compte de la position souvent délicate de la secrétairerie d'état envers la mission d'Autriche, si exigeante, si tracassière, plus encore pour les ombres que pour les réalités. Certainement le cardinal Gizzi ne nourrit aucune défiance envers le pays, ses intentions sont loyales et patriotiques autant que celles du saint-père sont paternelles; il faut donc tenir compte à la bonne volonté si incontestable du pouvoir des difficultés qu'elle rencontre, d'autant plus que, pour dix lignes sans objet qui se trouvent dans la circulaire dont il s'agit, il y en a bien cinquante destinées à préparer de plus en plus les voies aux réformes qui doivent venir en aide à la prospérité du pays. Le gouvernement pontifical, privé d'un concours suffisant, est dans une position difficile; c'est au pays à le comprendre et à ne pas rendre cette situation plus difficile encore par un mécontentement sans sujet sérieux. Nous croyons que l'intelligence des populations trouvera ces conseils en elle-même, et qu'elle évitera, par une extrême circonspection, par une soumission empressée aux désirs d'un gouvernement paternel, de créer de nouvelles entraves à l'œuvre si difficile entreprise par un des plus illustres papes dont s'honore la chrétienté. »

(Extrait du *Sémaphore*.)

M. Véret, imprimeur du *Courrier de l'Aisne*, vient de comparaître devant le tribunal de police correctionnelle de cette ville pour contravention à l'article 14 de la loi du 21 octobre 1814. Le procureur du roi lui reprochait d'avoir, le 1<sup>er</sup> et le 2 août derniers, à l'occasion des élections, publié cinq écrits qui n'auraient pas été, avant leur impression, préalablement déclarés, et, avant leur publication, préalablement déposés, ainsi que le veut l'article 14 de ladite loi.

M. Véret a expliqué qu'à Paris on n'était pas dans l'usage de faire, pour les écrits aussi courts que ceux par lui publiés, les déclarations et dépôts préalables, et qu'il avait cru pouvoir se dispenser également à Soissons de cette formalité. M. Véret a été condamné à 2,000 f. d'amende.

Que cette condamnation soit politique ou non, elle n'en fait pas moins ressortir de nouveau la nécessité de modifier une loi due aux plus mauvais temps de la Restauration, et qui punit des contraventions insignifiantes de peines exorbitantes.

On écrit de Boulogne-sur-Mer au journal anglais le *Globe* :

Le 6 septembre, à cinq heures de l'après-midi, un courrier spécial de l'ambassade de France à Londres est arrivé ici, venant de Douvres avec des dépêches pour M. Guizot qui ont été immédiatement envoyées à Paris par estafette. Ce courrier avait quitté Londres un peu avant onze heures du matin, aussitôt après l'arrivée d'une lettre de lord Palmerston à l'ambassade de France.

Nous présumons ici, ajoute le *Globe*, que cette communication a rap-

demain je le verrai dans la chapelle de Notre-Dame-de-la-Garde.

A la neuvième heure, elle sortit revêtue de son magnifique costume, et se dirigea vers la chapelle de Notre-Dame. Pendant qu'elle cheminait péniblement, tant elle craignait d'être reconnue, le seigneur Cibo, assis sur la hauteur où est bâtie la chapelle consacrée à la protectrice des marins, contemplant la ville de Marseille que le soleil illuminait de ses rayons.

— Je te salue, noble et antique cité fondée par une colonie phocéenne! s'écria-t-il dans son enthousiasme. Tu es belle, grande et riche parmi les villes de France; tu régnes sur le Midi, et tes matelots ont porté ton nom jusqu'aux extrémités de l'univers. D'innombrables vaisseaux reviennent de l'Orient et de l'Occident, chargés pour toi des richesses et des produits des terres les plus lointaines. Heureux ceux qui peuvent vivre sous ton beau ciel, recevoir les rayons de ton soleil si brillant et si pur! Heureux surtout ceux qui goûtent paisiblement dans tes murs les douceurs de l'hyménée! Quant à moi, pauvre exilé sur cette terre de Provence où je suis venu chercher le calme que Dieu ne refuse jamais à ceux qui se consacrent à lui, je mourrai dans un couvent pauvre religieux, et mes frères accompagneront seuls mon cercueil à l'éternelle demeure!

Le gentilhomme génois, attristé par ces pensées, se disposait à continuer sa route jusqu'à la chapelle, lorsqu'il entendit les sons d'une vieille et la voix d'un jeune ménestrel.

— Seigneur étranger, lui dit le troubadour dès qu'il l'aperçut, voulez-vous que je vous raconte l'histoire de Durant et de dame Balbe, sa maîtresse?

— Volontiers, répondit Cibo; j'aime beaucoup la poésie provençale. Le troubadour posa sa vielle, s'assit sur une large pierre au bord du sentier, et commença en ces termes :

« Le troubadour Durant, bien jeune encore, avait pris pour devise :  
Mais vol calar  
Que fol parlar.  
(Mieux vaut le silence  
Que le fol parler.)

« Issu d'une des plus nobles familles de Montpellier, il étudia, dès ses premières années, la jurisprudence et les belles-lettres, de telle sorte qu'il devint bientôt célèbre à la cour des rois. Sa mère lui donna, dit-on, une bague enrichie d'une pierre précieuse. Cette bague avait appartenu à une fée, et ses propriétés et vertus admirables tenaient du prodige.

« Durant devint éperdument amoureux d'une noble dame de la maison de Balbe, et composa plusieurs chansons à ses louanges. Comme il craignait à chaque instant de perdre l'unique objet de son amour, il consulta un célèbre astronome qui lui dit tout qu'il croyait devoir arriver à Balbe, selon la réputation des jugements astronomiques. Le poète attendit plusieurs années, et il commençait à se moquer des prédictions du devin, lorsque

Balbe fut atteinte d'une cruelle maladie. Le troisième jour on la tint pour morte; on fit les préparatifs de ses funérailles, et ses parents prirent le deuil. Durant, frappé de cette nouvelle comme d'un coup de foudre, expira de douleur. Or, il advint que, pendant qu'on le portait au cimetière, dame Balbe revint de sa léthargie, au grand étonnement des personnes qui l'environnaient. Sa convalescence ne fut pas longue. Une de ses amies lui raconta la mort subite du poète Durant.

« — Mon troubadour bien-aimé est mort, s'écria la noble dame, je ne dois et ne puis rester dans le monde.

« En effet, quelques jours après, Balbe entra dans un monastère où elle décéda dans un âge très avancé et en odeur de sainteté. »

— Etes-vous content de mon histoire, seigneur étranger? ajouta le troubadour.

— Oui, répondit Cibo, et, pour preuve de ma satisfaction, reçois ces deux pièces d'or.

— Vous payez en puissant et riche seigneur, dit le ménestrel. Je vais chanter avec ma vielle les sirventes de Bertrand d'Allamanou contre l'archevêque d'Arles.

— Non, mon ami, répondit Cibo; je n'aime pas les troubadours qui médisent des prêtres et des moines.

— Voulez-vous un chant d'amour?

— Assez pour aujourd'hui, jeune ménestrel; on m'attend à la chapelle de Notre-Dame-de-la-Garde.

— Allez, dit le ménestrel, et que la Vierge exauce toutes vos prières.

Au détour du sentier, Cibo rencontra un gentilhomme richement vêtu, et qui l'accosta avec courtoisie.

— Vous êtes Italien, lui dit-il.

— Oui, répondit Cibo; Gènes est ma patrie.

— Je suis Napolitain.

— Et vous allez à la chapelle de Notre-Dame-de-la-Garde pour accomplir un vœu?

— Non, seigneur, je suis sur le point de partir pour Jérusalem, et j'ai voulu me recommander à la Vierge, pour qu'elle me preserve des périls d'une si longue route. Et vous, seigneur?

— Je veux entrer dans un monastère, et, avant de prendre la robe de religieux, je viens demander à la Vierge la patience et la résignation nécessaires pour supporter la privation pleine et entière des plaisirs terrestres.

— Vous êtes donc malheureux dans ce monde?

— Regardez mon visage: la douleur n'y a-t-elle pas tracé des sillons ineffaçables? et pourtant je suis si jeune! Mes yeux sont deux fontaines de larmes, et mon cœur ulcéré par la douleur ne peut trouver le moindre plaisir aux choses d'ici-bas. On m'a trahi.

— Une femme, peut-être?...

— Vous avez deviné.

— Qui vous a dit que la noble damoiselle que vous aimiez a été infidèle à ses serments? Son père et sa mère ne s'opposaient-ils pas à votre bonheur?

— Vous connaissez donc l'histoire de mes infortunes?

— Regardez-moi bien, seigneur.

Cibo s'assit sur une pierre, et regarda attentivement son interlocuteur.

— Ne me reconnaissez-vous pas?

— Non, répondit Cibo.

— Regardez encore.

— Je crois... mais non... ce n'est pas possible... je me trompe.

— Regardez-moi, vous dis-je.

— Allons à la chapelle, répondit Cibo; je suis fou. Plus je vous regarde, plus je sens mon cœur tourmenté par de cruels souvenirs.

Cibo voulait fuir; le jeune chevalier le retint.

— Vous ne me quitterez pas ainsi, lui dit-il. Parlez sincèrement: le son de ma voix, mes regards, les larmes qui roulent dans mes yeux, les soupirs que je ne puis contenir dans ma poitrine, ne produisent-ils aucune impression sur vous?

— Je dois vous fuir, répondit Cibo. Vous êtes le démon, et, pour me tromper, vous avez pris la forme de la damoiselle que j'aimais. Retire-toi, Satan, car il est écrit que tu tenteras en vain celui qui marche sincèrement dans la voie du Seigneur.

— Cibo, je t'en conjure, répondit Auguste, ne me fuis pas. Je suis la fille du patricien Cinarelli, je suis ta bien-aimée, et j'ai bravé les périls d'un long voyage pour venir à tes pieds réparer une faute que je n'ai pas commise.

— Mon Dieu! mon Dieu! protégez-moi contre la tentation! L'enfer s'est armé contre moi! Le démon est à mes pieds!

A ces mots, il recula saisi d'horreur, prit la fuite, et disparut si rapidement dans un sentier détourné, que la noble Génoise ne put suivre ses traces.

— Où le retrouver maintenant? se dit-elle en pleurant. Imprudente! me voilà seule sur une terre étrangère, et l'objet de mon amour me fuit avec horreur! Allons jusqu'à la chapelle... Je prierai Notre-Dame-de-la-Garde de me protéger et de me faire connaître la retraite de Cibo.

Quelques instants après, la belle Génoise, agenouillée aux pieds de la madone, pria avec ferveur. Lorsqu'elle sortit de ce lieu saint et vénéré, la paix intérieure et le calme ineffable que donne la prière avaient soulagé son propre cœur. Elle revint à Marseille, bien déterminée à tout faire pour revoir Cibo.

(La suite à un prochain numéro.)



incomplète. En exceptant de son bénéfice les ports de la Méditerranée, pour lesquels la navigation est ouverte en toute saison, elle limite à son expression la plus réduite la concession du gouvernement russe, puisque notre pavillon n'en pourra profiter que pour la campagne prochaine, c'est-à-dire dans huit mois environ. Ainsi, pour tous nos navires, les ports russes restent fermés pendant cet intervalle, et ne s'ouvriront que l'an prochain pour ceux venant de l'Océan et de la Méditerranée.

Le ministère ne manquera pas cependant de se féliciter auprès du commerce maritime de ce résultat tout-à-fait illusoire quant à présent.

### Nouvelles Etrangères.

Le paquebot du Levant le *Louqsor*, parti d'Alexandrie le 30 août, a mouillé à Marseille lundi matin. Ce paquebot avait à son bord une valise extraordinaire de Bombay du 3 août, qui a été apportée à Suez par le bateau à vapeur *Akbar*, chargé de ramener dans ce port le gouverneur de Bombay, qui rentre en Angleterre pour cause de maladie. Le *Louqsor* a aussi pris à Malte les dépêches de la Turquie et de la Grèce. Les nouvelles de Constantinople sont à la date du 27 août, celles d'Athènes sont à la date du 30 du même mois.

#### TURQUIE.

CONSTANTINOPLE, le 27 août. — On a reçu par la voie de Trébizonde des nouvelles de Téhéran en date du 29 juillet. Une espèce de terreur panique régnait dans cette ville, où le choléra s'était déclaré depuis quelques jours et faisait de nombreuses victimes. Un des fils du schah ayant succombé aux atteintes du fléau, le roi s'était enfui avec sa cour vers Ispahan, et le corps diplomatique se proposait d'en faire autant.

Les nouvelles d'Hadjira sont tout-à-fait satisfaisantes. Les rebelles ont été dispersés, et leur chef, Keur-Husseïn-Bey, était même tombé entre les mains des troupes du sultan. Tel est, du moins, le contenu d'une dépêche adressée lundi dernier à la Porte par le pacha de Trébizonde.

La flotte ottomane est sortie jeudi de la semaine dernière, sous la conduite du capitain-pacha. Le paquebot français l'a rencontrée, le 23, aux Dardanelles. Elle se compose de quinze bâtiments à voile, dont quatre vaisseaux, trois frégates, trois bricks, cinq goélettes ou cutters, et de deux bateaux à vapeur.

L'amiral Turpin a quitté Constantinople dimanche. Dans la matinée, il était allé rendre visite au ministre des affaires étrangères, Reschid-Pacha, qui lui a remis, de la part de Sa Hautesse, une riche décoration du Nichan-Iftihar en brillants. La réception faite ici à l'amiral a été très bienveillante et très cordiale.

Des changements qui sont loin de manquer d'importance, et qui semblent indiquer que le cabinet subit dans ce moment une espèce de crise, viennent d'avoir lieu à la Porte. Sarim-Effendi, ancien ministre du commerce, et qui avait cédé sa place à Riza-Pacha, vient d'être nommé directeur de la douane à Constantinople, en remplacement de Tahyr-Bey, qui, dégoûté par les tracasseries qui lui étaient tous les jours suscitées par le ministre des finances, avait remis sa démission entre les mains du sultan.

Un autre changement non moins important est celui du masraf-naziri (intendant des dépenses), Hadji-Ethem-Effendi, fonctionnaire recommandable par son intégrité, et qui avait dévoilé toutes les exactions commises sous l'ancienne administration par Zahrif-Moustapha-Pacha, Mahmoud-Pacha et Arif-Effendi. Hadji-Ethem-Effendi est remplacé par le defterdar d'Anatolie, Hatéf-Bey.

#### ÉGYPTE.

ALEXANDRIE, le 30 août. — C'est à sept heures du matin que le vice-roi est arrivé de Constantinople à bord du vapeur turc *Essere-Gedid*; il était accompagné de S. Exc. Hamid-Bey, chambellan du sultan. Ce voyage, qui inspirait des inquiétudes à bien des personnes, s'est parfaitement et heureusement accompli; le pacha doit être très satisfait de son excursion; sa santé est excellente; on le dirait raffermi de dix ans; le costume turc ne contribue pas peu à cet air de raffermissement.

S. A. a été reçue ici avec les plus grands honneurs, et la joie

publique s'est spontanément manifestée; la population indigène et les Européens ont rivalisé d'empressement; toutes les administrations ont chômé; pendant trois jours la ville a été illuminée magnifiquement. Une fête à laquelle le pacha a assisté a été donnée par M. Gibarra dans son jardin. En se retirant à son palais de Raz-el-Zin, le vice-roi a été salué par des applaudissements enthousiastes; on n'entendait que les cris de *Vive Mehemet-Ali! vive le régénérateur de l'Afrique!* Rarement la ville s'était montrée aussi gaie.

#### SUISSE.

ZURICH. — La nuit du 31 août au 1<sup>er</sup> septembre a été pour Zurich une nuit d'anxiété. On avait reçu la nouvelle qu'un éboulement dans le canton de Schwytz obstruait le cours de la Sihl, déjà fort grosse, et qu'on devait s'attendre à la voir bientôt arriver plus terrible que jamais. Ces craintes étaient sans fondement. Cependant il y a eu de nouvelles inondations; plusieurs ponts de bois ont été emportés.

BERNE. — L'Aar a envahi la partie basse de la ville, et s'est élevée plus haut qu'en 1817. Pendant un moment, on a arboré un drapeau blanc sur la cathédrale en signe de détresse.

— Le conseil exécutif a résolu à l'unanimité que ses séances seraient publiques. Sont néanmoins exceptées de cette publicité celles où seront traitées les affaires diplomatiques intéressant les états étrangers.

ARGOVIE. — Un phénomène aussi rare que curieux est rapporté par les journaux. Une femme âgée de cent trois ans va chercher fortune en Amérique. Elle est du canton des Grisons, et se trouve actuellement à Sisseln, chez M. Ruffi; elle attend avec impatience le jour du départ pour le Nouveau-Monde, où elle compte vivre encore dix à vingt ans.

LUCERNE. — Les eaux du lac de Waldstetten sont à une hauteur qu'on n'avait pas vue depuis bien des années. On a dû établir des ponts dans plusieurs rues et sur les places publiques. M. Muller, appelé de la diète pour donner son opinion sur la restauration des routes et des digues détruites par l'Emme, allait retourner à son poste, lorsque les nouvelles alarmantes venues de Wolhusen et de Malters l'ont forcé de se rendre sur les lieux. Toute la plaine de Malters est inondée et sillonnée par l'Emme.

#### PAYS-BAS.

Le gouvernement des Pays-Bas songe en ce moment à abaisser les droits d'importation dont sont frappés les cafés de Java; cette mesure paraît réclamée par la nécessité vivement sentie de procurer à cette colonie une plus grande affluence de numéraire. Il est également question d'ériger Sumatra en gouvernement spécial, comme l'a récemment été l'île de Bornéo. Enfin, le port de Macassar, dans les îles Célèbes, serait déclaré port franc, pour le mettre en état de lutter avec les établissements fondés par les Anglais à Singapor et à Port-Elkington.

#### MEXIQUE.

On a reçu des nouvelles de Matamoras et de Camargo; les premières vont jusqu'au 2 août, et les autres jusqu'au 27 juillet. Les progrès de l'armée d'invasion continuent toujours, mais lentement, car, à défaut de la résistance des hommes, elle a à lutter contre celle de la nature.

Les troupes qui sont en marche sur Monterey s'élèvent à 17,000 hommes. La population mexicaine est complètement inactive, si nous en jugeons par les renseignements reçus au camp américain. Le Mexique paraît absolument indifférent quant au résultat de la guerre. Paredès s'est retiré à Mexico. Il réunit ses troupes autour de lui et fortifie sa position aussi bien que le lui permettent ses ressources limitées.

On a cessé de suivre avec intérêt les mouvements de Santa-Anna, attendu que sa popularité dans la division de l'armée qui est à la Vera-Cruz ne suffit pas pour qu'un mouvement révolutionnaire contre la dictature de Paredès soit assuré de réussir. (*Standard.*)

#### ESPAGNE.

Les journaux espagnols sont remplis de réflexions et de détails sur le

futur mariage d'Isabelle et de sa sœur. Les réflexions sont généralement assez hostiles au premier, mais surtout au second de ces deux mariages. L'*Heraldo*, journal de Christine et du ministère, est le seul qui les défende.

La correspondance générale, qui partage le même dévouement, dit: « Toute la presse opposante repousse le mariage de notre infante avec le duc de Montpensier; les progressistes, à cause du duc de Séville, leur candidat (don Enrique), dont ils font aujourd'hui un héros; les puritains, pour renverser le ministère et tâcher de le remplacer; le journal *Los Seguros*, à cause de l'illégalité qu'il persiste à soutenir, malgré les arguments sans réplique du *Heraldo*. Les correspondants des divers journaux ont demandé s'il était vrai, comme on l'affirmait, qu'il avait protesté contre le mariage de l'infante avec un prince français. Il leur a répondu que ce bruit n'avait aucun fondement.

» Le ministère veut, dit-on, supprimer les milices provinciales. » Le *Nuevo Espectador* a été saisi; il contenait un article sur le mariage de la reine et de l'infante sa sœur, et sur l'anniversaire du 1<sup>er</sup> septembre, qui a motivé cette mesure. »

#### Bulletin de la Bourse de Paris du 7 septembre 1846.

Avant l'ouverture, il a été fait quelques affaires à 84 45 1/2, et le 3 0/0 ouvert au parquet à 84 50, puis il est retombé presque immédiatement à 84 50, et il a fermé au parquet à 84 55. Dans la coulisse, il est resté offert à 84 50. Les affaires ont été plutôt calmes qu'animées. Les fonds anglais sont toujours au même taux.

Les esprits paraissent être à la hausse sur les chemins de fer. Les bonnes lignes se sont traitées aujourd'hui à des cours très supérieurs à ceux de samedi dernier.

Trois pour cent.....	84 35	Versailles (rive droite)...	435 »
Quatre pour cent.....	» »	— (rive gauche) ..	» »
Quatre et demi pour cent.	» »	Paris à Orléans.....	1283 75
Cinq pour cent.....	119 40	Paris à Rouen.....	» »
Emprunt de 1844.....	» »	Rouen au Havre.....	» »
Trois pour cent belge...	» »	Avignon à Marseille....	718 75
Quatre 1/2 p. 0/0 belge...	» »	Strasbourg à Bâle.....	950 »
Cinq pour cent belge....	105 1/4	Orléans à Vierzon.....	225 »
Cinq pour cent napoléain.	» »	Orléans à Bordeaux....	637 50
Récépissés Rothschild...	101 »	Amiens à Boulogne....	582 50
Cinq pour cent romain...	» »	Montereau à Troyes....	495 »
Trois pour cent espagnol.	38 1/2	Chemin du Nord.....	738 75
Banque de France.....	3505 »	Dieppe et Fécamp.....	39 »
Comptoir d'Escompte.....	» »	Paris à Strasbourg....	806 25
Banque belge.....	» »	Tours à Nantes.....	515 »
Caisse Lafitte.....	1215 »	Paris à Lyon.....	537 50
Obligations de Paris.....	1392 50	Lyon à Avignon.....	492 50
CHEMINS DE FER.		Bordeaux à Cette.....	472 50
Saint-Germain.....	» »	Bordeaux à la Teste....	» »

#### Bourse de Lyon d'aujourd'hui 9 septembre.

CHEMINS DE FER.	COMPTANT.		LIQ. COURANTE.		LIQ. PROCHAINE.	
	1 <sup>er</sup> cours.	dernier cours.	1 <sup>er</sup> cours.	dernier cours.	1 <sup>er</sup> cours.	dernier cours.
Avignon à Marseille	»	»	952 50	947 50	952 50	952 50
prime d. 10.	»	»	956 25	955	965	962 50
Paris à Orléans.	»	»	»	»	1290	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Paris à Rouen.	»	»	975	»	972 50	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Orléans à Vierzon.	»	»	640	»	642 50	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Bordeaux à Orléans	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Strasbourg à Paris.	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Tours à Nantes.	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Chemin du Nord.	»	»	755	752 50	753 75	752 50
prime d. 10.	»	»	757 50	755	758 75	740
Paris à Lyon.	»	»	557 50	555	555	»
prime d. 10.	»	»	556 25	556 25	558 75	540

Le gérant responsable, B. MURAT.

Le TOPIQUE SAISSAC est le seul remède pour guérir les cors, oignons, durillons, œils-de-perdrix; il ôte la douleur dès la première application. Dépôt chez M. Verneet, pharmacien, place des Terreaux, à Lyon, pour obtenir une guérison certaine.

Etude de M<sup>e</sup> Charles Didier, avoué à Lyon, rue du Palais, 4.

#### ADJUDICATION.

En l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, PALAIS DE JUSTICE, PLACE DE ROANNE,

le samedi 19 septembre 1846, à midi.

### I<sup>o</sup> D'UNE MAISON

2<sup>o</sup> D'UN JARDIN CONTIGU

3<sup>o</sup> d'une Masse de Terrains également contiguë.

Le tout est clos de murs et situé à la Guillotière, lieu de Monplaisir, route de Grenoble, n. 52.

Ces immeubles sont saisis au préjudice du sieur François Genon, aubergiste, demeurant dans ladite propriété.

Mise à prix..... 10,000 f.

S'adresser, pour les renseignements, audit M<sup>e</sup> Didier, avoué.

Pour extrait : CH. DIDIER. (2731)

Bureau d'affaires et d'écritures de M. Barbollat, rue Mulet, 2.

### A VENDRE pour cessation de commerce.

— Un bon fonds de café, tout réparé à neuf, ayant bonne clientèle.

— Location très modérée. — Prix : 8,000 f.

S'adresser à M. Barbollat, chargé de ventes et d'achats et de toutes sortes d'écritures. (947)

Etude de M<sup>e</sup> Gallay, notaire à Lyon, rue Lafont, 5.

### A VENDRE UNE PETITE MAISON

DE CAMPAGNE située à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, près le bourg, composée d'une habitation bourgeoise ayant sept pièces, curvier, cour, jardin avec puits. — Prix : 7,000 f.

S'adresser audit M<sup>e</sup> Gallay, notaire. (3240)

### A LOUER à la Noël 1846. — L'HOTEL

DU COMMERCE, avec écurie et remise, rue Saint-Dominique, n. 16, près la place de Bellecour, à Lyon.

Cette maison subissant une restauration complète, le locataire jouira de tous les avantages que la disposition nouvelle des lieux, changements et embellissements ne peuvent manquer d'assurer à un établissement de ce genre.

S'adresser, pour les renseignements, à M. Couder, propriétaire, place Bellecour, n. 17. (4035)

DÉPÔT CENTRAL, THOREL, PARFUMEUR, 19, rue de Bussis, A PARIS



3 fr. le flacon; remise de 20 p. 100 sur vente de 10 flacons. La BAREGIENNE présente, sous une forme agréable, un agent doué de toutes les propriétés des Eaux sulfureuses de Barèges. Elle guérit promptement les boutons, rougeurs, taches coupées et efflorescentes, etc., etc., engendrées sur la peau par quelque cause que ce soit. Dépôts : Verneet, Lyon; Yvès frères, Bordeaux; Thuvin, Marseille; Abbadié Vidal, Toulouse

## COMPOSÉ HYGIÉNIQUE CONTRE LA CHUTE DES CHEVEUX ET LEUR DÉCOLORATION

Du Docteur CARPANTIE, médecin et membre de la Société médicale de Paris.

L'auteur s'est livré à de nombreux travaux pour élaborer cette préparation, qui arrête spontanément la chute des cheveux. Les suffrages qu'il a obtenus des membres du conseil médical de la capitale, qui ont examiné les substances médicamenteuses de son composé, lui ont assigné une supériorité remarquable sur toutes les productions de ce genre. Il peut donc offrir le meilleur hygiénique connu jusqu'à ce jour. Un traité sur la maladie des cheveux est délivré à son dépôt, chez M. Colombard, parfumeur, rue Saint-Dominique, 16. (6132)

## PAR BREVET D'INVENTION

(Sans garantie du gouvernement.)

### ORDONNANCE DU ROI DU 10 NOVEMBRE 1844.

Nouvelle et seule méthode dont l'efficacité est constatée par l'expérience pour la prompte et radicale guérison de toutes les maladies secrètes, écoulements, fleurs blanches irritations de matrice, dartres, rhumatismes, etc. Chez M. CLARION, médecin, membre de plusieurs sociétés savantes, quai d'Orléans, n. 31, au 1<sup>er</sup>, à Lyon. — Dépôts à PARIS, chez M. Martin, pharmacien, rue Neuve-des-Petits-Champs, 15, et dans toutes les villes de France et de l'étranger. (4956)

**A VENDRE** Un fonds de bottier-cordonnier, bien situé et avantageusement connu, d'un rapport incontestable. S'adresser à M. Moucherelle, rue Petit-David, n. 4. (911)

**A VENDRE** Deux portions de maison dans un bon quartier de la ville, et une maison aux Brotteaux d'un revenu de 1,000 f. S'adresser à M. Paupy, rue Terraillan, n. 22, à Lyon. (881)

**A VENDRE** pour cause de cessation de commerce, UN HOTEL dans l'intérieur de la ville, travaillant au soup. Il y a un bail long et une location d'un prix modéré. Le mobilier est tout neuf. On peut avec facilité s'assurer s'il est achalandé. S'adresser à M. Chavanne, écrivain, galerie de l'Argue, escalier K. (887)

#### GAZ DE TURIN.

L'administration a l'honneur de prévenir MM. les actionnaires qu'une assemblée générale aura lieu à Turin le 15 courant, et de les prier de vouloir bien s'y rendre ou s'y faire représenter.

Ceux de MM. les actionnaires qui ont encore des titres au porteur devront les produire pour pouvoir y assister. (1504)

**AVIS.** Une administration désire rait trouver des employés. S'adresser, de huit à onze heures, à M. Honoré, 14, rue Saint-Dominique, au 1<sup>er</sup>, chez le pelletier. (872)

**AVIS** On demande, pour voyager, une personne connaissant les affaires et offrant une garantie de 50 à 60,000 fr. Son traitement sera de 5 à 6,000 fr. par an, frais payés. S'adresser au bureau central, rue de Bourbon, 1. (948)

**AVIS** Un Français qui a habité nombre d'années l'Allemagne comme maître de langue, étant muni de bonnes recommandations, désire entrer dans une bonne maison en qualité d'instituteur pour les deux langues allemande et française, ou donner des leçons d'allemand. S'adresser rue de l'Arbre-Sec, 24, au 2<sup>e</sup>. (949)

**Rhumes, Catarrhes.** Pour guérir promptement les maladies de poitrine, telles que rhumes, toux, catarrhes, asthmes, coqueluches, enrhumements, il n'y a rien de plus efficace et de meilleur que la PATE DE GEORGE, pharmacien d'Epinal (Vosges). Elle se vend moitié moins que les autres par boîtes de 65 c. et 1 f. 25 c. dans toutes les meilleures pharmacies de Lyon, et principalement chez MM. LARDET, place de la Préfecture, 16, VERNEET, place des Terreaux, 13, et à la pharmacie des Célestins; Saint-Etienne, GARNIER-MARTINET, place de Foy; Châlons-sur-Saône, FOURCHER-MOSSEL, pharmacien; Mâcon, FAIVRE, confiseur, Grande-Rue, 36, et Genève (Suisse), ROZIER, Grande-Rue, 1. (5544)

**MALADIES DES VOIES URINAIRES** ET DES ORGANES DE LA GÉNÉRATION. M. docteur GAS traite exclusivement les maladies des voies urinaires et des organes de la génération, lithotritie (broyement de la pierre dans la vessie), rétrécissement du canal de l'urètre, rétention et incontinence d'urine, maladies vénériennes, etc. (5880) M. le docteur Gas demeure place Bellecour, n. 8.

**CHOCOLAT** AU LAIT D'AMANDES, De BOUTRON-ROUSSEL, fabricant à Paris, boulevard Poissonnière, 27. Ce Chocolat rafraîchissant et d'une digestion facile, se trouve à Lyon, chez M. LARDET, place de la Préfecture, et dans les premières pharmacies et maisons d'épicerie. CHOCOLAT DE SANTÉ, 1 f. 60 c., 2 f., 2 f. 50 c., 3 et 4 f. — CHOCOLATS A LA VANILLE, 3 et 4 f. (5188—7905)

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSY FILS. Rue de la Poulaterie, 19.